

Site Natura 2000

Bois d'Anthisnes et d'Esneux

BE33015



Carte d'identité

Superficie	884,10 ha	Direction du DNF	Liège
Commune concernée	Anthisnes	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Situé entre Nandrin, Anthisnes et Esneux, ce site est le plus grand massif forestier du Condroz, qui est une région composée de grès sur les plateaux et de calcaire dans les fonds de vallées. Majoritairement forestier, il est dominé par la hêtraie à luzule. Là où le sol est plus riche, les fonds de vallées sont caractérisés par des forêts neutrophiles à calcicoles ou par des forêts de pentes si le vallon est encaissé. Dans les zones plus humides, le long des cours d'eau et près des suintements, se développent la chênaie-frênaie et la forêt alluviale. Ces milieux constituent de parfaits territoires de chasse pour les chauves-souris qui trouvent refuge dans les quelques cavités souterraines du site. Ce complexe forestier, combiné aux milieux ouverts (pelouses calcaires, prairies de fauche et prairies humides à végétation haute) et aux milieux aquatiques, est favorable à de nombreuses espèces telles que la cigogne noire, la bondrée apivore, la grande aigrette, le pic noir, le lucane cerf-volant et bien d'autres encore.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :

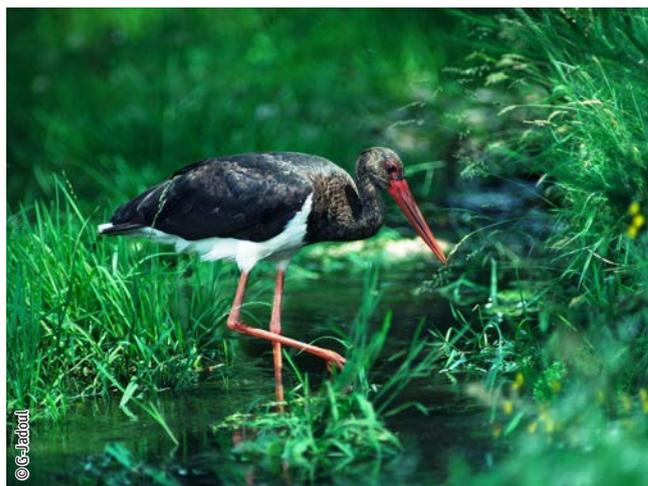


Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	183,42
Hêtraies à luzule (UG 8)	155
Chênaies-charmaies (UG 8)	48,14
Hêtraies calcicoles (UG 8)	33,82
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	10,66
Forêts alluviales* (UG 7)	9,37
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	6,64
Végétation des eaux courantes (UG 1)	3,17
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	1,92
Pelouses calcaires* (UG 2)	0,32
Sources pétrifiantes* (UG 1)	0,11

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Cigogne noire

Oiseaux

Bondrée apivore
Busard Saint-Martin
Cigogne noire
Grande Aigrette
Martin-pêcheur d'Europe
Milan royal
Pic mar
Pic noir

Insectes

Ecaille chinée
Lucane cerf-volant

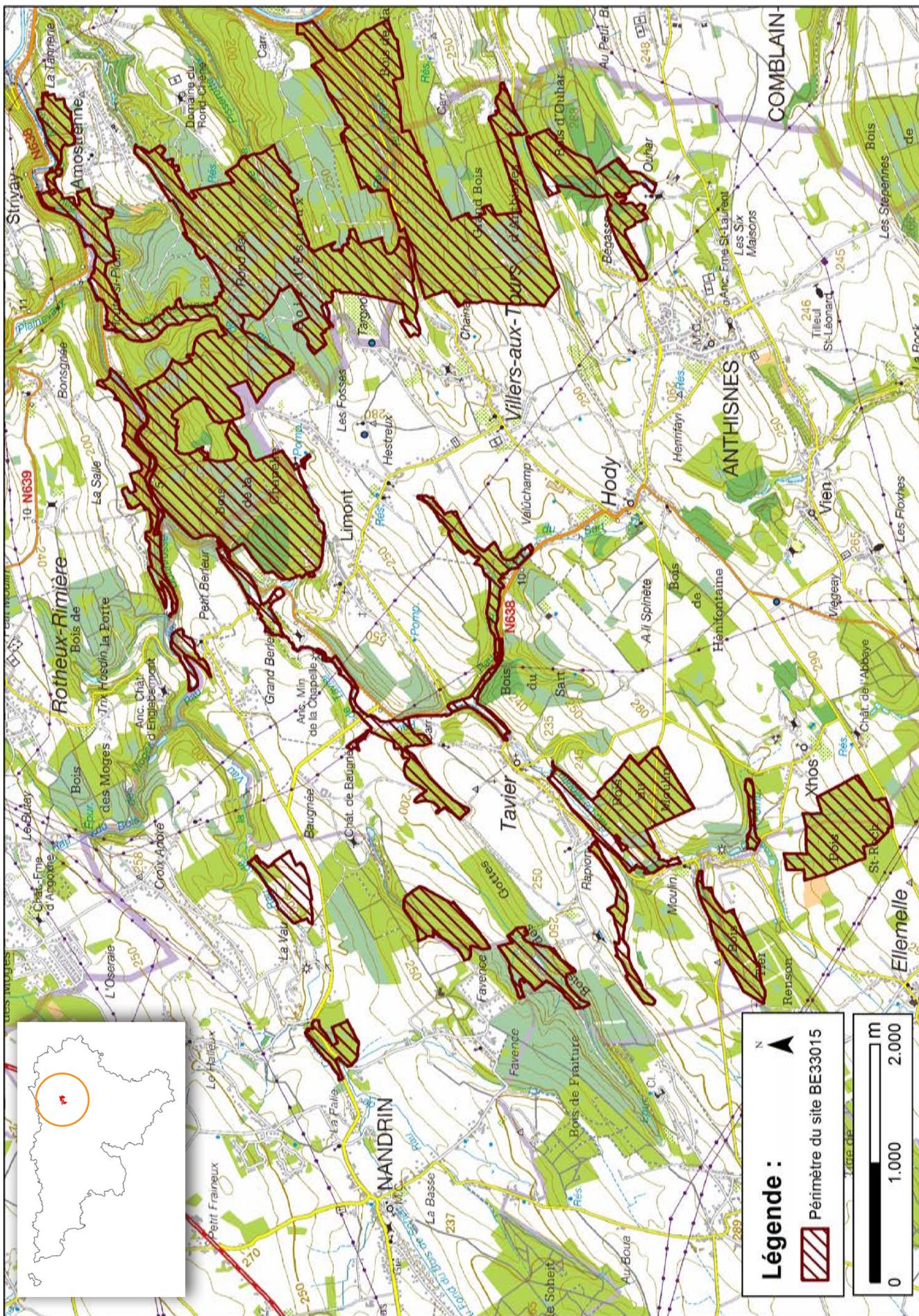
Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Petit Rhinolophe
Vespertilion des marais

Poissons

Bouvière
Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1:50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
Département de la Nature et des Forêts (DNF):
081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
Source des données: M.B. du 27/06/2016